

Association des Classes Préparatoires du lycée Carnot, Paris

A.C.P. Carnot

Lycée Carnot, 145 boulevard Malesherbes, 75017 Paris

Notre association a été créée de longue date afin d'organiser et de financer un certain nombre d'activités qui n'entrent pas dans le cadre des enseignements et préparations réglementaires (cours et khôlles), mais qui offrent aux étudiant/e/s de CPGE un atout supplémentaire pour leur réussite aux concours.

C'est ainsi que l'ACP oriente ses activités dans plusieurs directions :

- elle organise trois séances de simulation d'entretien de personnalité (traditionnellement fin janvier et début juin pour les 2èmes années, courant mars pour les 1ères années (*))
- elle subventionne partiellement des sorties culturelles (Louvre, Opéra, musées, théâtres divers...)
- elle achète des livres, revues, logiciels, DVD, en fonction de certaines spécificités ou renouvellement des programmes dans telle ou telle matière
- elle organise des conférences de personnalités qualifiées sur des thèmes d'intérêt général (économie, géo-politique, culture générale, questions de société)

() Ces séances d'entraînement aux entretiens sont très utiles pour la préparation de nos élèves aux concours des écoles de commerce et de management. En effet, l'épreuve d'entretien, pour laquelle il n'existe pas de programme officiel de préparation ni de dotation horaire spécifique, a un poids considérable aux concours (entre 40 et 50% de l'oral suivant les écoles).*

Lors de ces séances nous tentons de reproduire les conditions de l'épreuve d'entretien à divers concours. Pour constituer des jurys de trois personnes, nous faisons appel aux anciens étudiants de Carnot et aux parents et entourages des élèves actuels. Ces séances se concluent par des discussions informelles autour d'un buffet convivial auquel sont invités les participants (jurés, organisateurs et candidat/e/s), et offrant une excellente occasion de tirer profit des expériences et conseils des jurys.

L'ACP œuvre également dans un souci de solidarité et se propose de venir en aide financière aux étudiant/e/s qui en font la demande :

- soit durant l'année, pour des raisons précises et en fonction de situations ou de difficultés matérielles, qu'elles soient anticipables ou imprévues
- soit au moment des concours, pour des frais d'inscription, de déplacements, ou de confirmation d'intégration dans une École (procédure Sigem), frais qui peuvent être conséquents et légitiment certaines aides ciblées.

Toutes ces activités et soutiens supposent de fixer en début d'année un ensemble de lignes budgétaires correspondant à leur organisation dont le coût est souvent conséquent, en rapport avec l'effectif global de nos CPGE (environ 350 étudiants) :

- buffet de remerciement pour les jurys qui viennent bénévolement animer les simulations d'entretien.
- aides partielles pour les sorties culturelles dont le prix des places est parfois élevé.
- achats ciblés de matériels (livres spécifiques, dvd, ...) qui viennent compléter les achats effectués pour les CPGE dans le cadre du budget global du lycée Carnot.
- aides aux éventuels voyages culturels ou linguistiques, si des enseignants souhaitent les organiser.

Outre une réserve de fonds qui est statutaire, le budget de l'A.C.P. est donc alimenté pour l'essentiel par la cotisation annuelle des élèves qui souhaitent bénéficier de ses activités et services.

Celle-ci est pour l'année scolaire 2026-2027 de 25 €, et de 10 € pour les élèves boursiers. Ces sommes ne sont pas toujours négligeables mais nous semblent raisonnables et ajustées aux objectifs de l'ACP.